

Partie réservée au service **Guichet Unique**
Dossier reçu par : _____ Le : _____

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS MUNICIPAUX
RESTAURATION SCOLAIRE/ACCUEIL PERISCOLAIRE/ MERCREDI PERISCOLAIRE/ALSH vac.scol., Anim Ados)

INFOS FOYER

PARENTS	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Parent isolé	
	Responsable légal 1 Père Mère	Responsable légal 2 Père Mère
Adresse :		
NOM		
Prénom		
Tél:		
Mail : (adresse gmail ou hotmail)		
N° allocataire CAF		
Profession/ Employeur		
FACTURATION, selon : La facturation se fera selon le quotient familial du foyer (et selon la situation de garde alternée)		
Garde alternée? Si oui précisez votre calendrier de garde	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui : semaine de garde en 2022 : <input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE semaine de garde en 2023 : <input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE	
Si non, parent à facturer :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres Adultes	Si parents séparés/divorcés	
	Personne au foyer avec Responsable 1	Personne au foyer avec Responsable 2
NOM		
Prénom		
Tél:		
Profession/ Employeur		

ENFANT(S) à CHARGE moins de 12 ans :

NOM	Prénom	Date de naiss	Ecole	classe

Fait à _____, le _____

Je certifie que les informations fournies sont exactes.

- Je m'engage à transmettre toutes informations modifiant la présente fiche.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités et en accepter les conditions.
- Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de réservation et facturation des activités et en accepter les conditions.

Nom de la personne ayant rempli le dossier et Signature(s)

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Mairie de Nogent-sur-Oise sis à Nogent-sur-Oise (60180), 74 rue du Général de Gaulle pour gestion des activités de périscolaire/cantine/accueil de loisirs.
Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.
Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie en vertu des dispositions suivantes : Articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles ; Articles L. 2324-1 et R. 2324-17 du code de la santé publique
Les données sont destinées à la Mairie de Nogent-sur-Oise, au Trésor public et Direction départementale de la Cohésion sociale.
Les données sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet tél:03.44.08.40.40 Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

PHOTO à coller

FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Document obligatoire et confidentiel

Il s'agit d'un document écrit contenant des informations relatives aux vaccinations obligatoires, aux antécédents médicaux ou chirurgicaux de l'enfant, aux pathologies chroniques ou aiguës en cours. Sa fonction principale est d'être une source d'informations nécessaires en cas de consultation médicale ou d'hospitalisation d'urgence. C'est pourquoi l'accès aux informations contenues sur ce document doit être possible à tout moment. Remplissez cette fiche avec soin et attention.

NOM : _____ **PRENOM :** _____

F G Né(e) le : _____ ECOLE : _____

NIVEAU de classe : _____

Personnes à contacter en cas d'urgence et/ou personnes autorisées à récupérer l'enfant sur les sites d'accueil en fin d'activités:

Nom	Prénom	Téléphone	Lien de parenté	En cas d'urgence	Autorisé à venir chercher mon enfant
NOM DU RESPONSABLE LEGAL 1		Si garde alternée : Précisez semaine de garde en 2022 :..... Précisez semaine de garde en 2023 :.....			
→				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NOM DU RESPONSABLE LEGAL 2		Si garde alternée : Précisez semaine de garde en 2022 :..... Précisez semaine de garde en 2023 :.....			
→				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUTRES PERSONNES Attention : un enfant en élémentaire n'est pas autorisé à récupérer un enfant en maternelle. La personne qui récupère l'enfant doit être âgée d' au moins 14 ans					
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Que peut manger mon enfant :

1/ Régime particulier ?	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> sans porc	<input type="checkbox"/> végétarien
2/ Allergies ?			
<input type="checkbox"/> médicamenteuses Précisez :			
<input type="checkbox"/> alimentaires Précisez :			
<input type="checkbox"/> autres Précisez :			
3/ Asthme ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Traitement médical longue durée uniquement à la maison pour ces pathologies ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Précisez		
Nécessite un Protocole de soins d'urgence (Type P.A.I.)* ? protocole médical d'urgence selon avis médical à mettre en place sur les sites d'accueil. *le Protocole d'urgence valide pour 2022 2023 obligatoire	<input type="checkbox"/> oui , je fournis à l'inscription au Guichet Unique le certificat médical comportant le protocole à appliquer en cas d'urgence, + les médicaments dans une 'trousse d'urgence' au nom de mon enfant pour chaque site qu'il fréquentera + un sac léger et solide pour le transport de la trousse. <input type="checkbox"/> non car ces pathologies ne nécessitent pas de prise de médicament sur les temps d'accueil.		

Autres infos santé

MEDECIN traitant :	Nom et coordonnées :		
VACCINS : j'atteste que mon enfant a reçu tous ces vaccins obligatoires	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Maladies infantiles que mon enfant a déjà eu :	<input type="checkbox"/> Rubéole <input type="checkbox"/> rougeole <input type="checkbox"/> varicelle <input type="checkbox"/> scarlatine <input type="checkbox"/> otites <input type="checkbox"/> oreillons <input type="checkbox"/> angines <input type="checkbox"/> coqueluche		
Appareillages :	<input type="checkbox"/> Lunettes <input type="checkbox"/> appareil auditif <input type="checkbox"/> prothèse <input type="checkbox"/> autre :		
Autres informations santé qu'il vous paraît important de nous transmettre ? <small>Syndrome, maladie, accident, convulsions, hospitalisations, opérations ? précisez les dates et/ou les précautions à prendre, les recommandations...</small>			

ASSURANCE 2022/2023 EXTRASCOLAIRE ou RESPONSABILITE CIVILE ET ACCIDENTS DE LA VIE <small>Document à fournir obligatoirement*</small>	Nom assureur : N° de contrat :		
Autorisation parentale administration de soins : <small>J'autorise le responsable de site ou l'équipe d'animation à soigner mon enfant si nécessaire et/ou mettre en place les interventions médicales d'urgence.</small>	<input type="checkbox"/> oui, j'autorise	<input type="checkbox"/> non, je n'autorise pas	
Décharge parentale: <small>Mon enfant en élémentaire peut rentrer seul à notre domicile après les activités.</small>	<input type="checkbox"/> oui, j'autorise	<input type="checkbox"/> non, je n'autorise pas	
Droit à l'image : <small>la Ville à photographier et/ou filmer mon enfant pendant sa présence aux accueils municipaux pour la publication ou la diffusion des images dans une édition municipale (bulletin municipal, site internet de la ville, réseaux sociaux de la Ville)</small>	<input type="checkbox"/> oui, j'autorise	<input type="checkbox"/> non, je n'autorise pas	

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur _____ responsable(s) légal(aux) de l'enfant certifie que les informations fournies sont exactes.

- Je m'engage à transmettre toutes informations modifiant la présente fiche.**
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités et en accepter les conditions.**
- Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de réservation et facturation des activités et en accepter les conditions.**

Fait à _____, le _____

Nom de la personne ayant rempli le dossier et Signature(s),

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de la Mairie de Nogent-sur-Oise sis à Nogent-sur-Oise (60180), 74 rue du Général de Gaulle pour gestion des activités de périscolaire/cantine/accueil de loisirs.
 Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.
 Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie en vertu des dispositions suivantes : Articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles ; Articles L. 2324-1 et R. 2324-17 du code de la santé publique
 Les données sont destinées à la Mairie de Nogent-sur-Oise, au Trésor public et Direction départementale de la Cohésion sociale.
 Les données sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet tél:03.44.08.40.40 Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Le Dossier Unique permet de faire les inscriptions aux **activités périscolaires et extrascolaires de vos enfants** en une seule fois (restauration scolaire, accueil périscolaire, mercredi, ALSH petites et grandes vacances scolaires, Anim Ados) et d'accéder aux plannings sur votre **KIOSQUE FAMILLE**.

Il est à transmettre au Guichet Unique directement au service, ou sur votre Kiosque Famille, dûment rempli et accompagné des documents obligatoires*

Faites votre dossier 2022/2023 :

→**Vous avez déjà un compte Kiosque Famille et vous êtes nogentais :**

OU ?	FOURNISSEZ	
	Pièces obligatoires* à fournir	Et si votre situation a changé ?
En ligne, sur votre Kiosque Famille à partir du 01/06/22 : 'Inscription à une activité' puis pour chaque enfant 'Dossier Individuel 2022 2023'	Fiches sanitaires pour chaque enfant* avec photo sur la fiche, + la page INFOS FOYER si changement familial ou garde alternée	Justificatif de domicile Livret de famille Etc...
Au guichet unique avec un agent	+ Quotient Familial 2022 (sauf si déjà transmis pendant l'année) Assurance extrascolaire 2022 2023 ou la responsabilité civile et accident de la vie, Protocole de soins d'urgence/certificat médical et trousse : le Protocole d'urgence doit être valide pour 2022 2023 ; les médicaments correspondants doivent être fournis en nombre suffisant pour chaque site fréquenté. (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice, le protocole ; le tout placé dans un sac léger et solide)	Vous êtes séparés/divorcés : Justificatifs, et semaines de gardes. (jugement)
Après dépôt du dossier complet : Les agents du Guichet Unique vous donnent accès aux calendriers des activités dans les meilleurs délais. (Attention l'accès aux plannings et aux activités peut prendre plusieurs jours (voir règlements intérieurs))		

→**Vous n'avez pas de compte Kiosque Famille et vous êtes extérieurs à la Ville : pour accéder à nos ALSH voici les démarches**

OÙ	Pièces obligatoires* à fournir
Au guichet unique avec un agent	Livret de Famille et Justificatif de domicile de moins de 3 mois Jugement de séparation ou divorce (ou selon les cas attestations sur l'honneur) avec information du droit de garde et de la garde alternée Attestation de quotient familial CAF récent de l'année en cours Fiches sanitaires pour chaque enfant* avec photo sur la fiche, Assurance extrascolaire 2022 2023 ou la responsabilité civile et accident de la vie, Protocole de soins d'urgence/certificat médical et trousse : le Protocole d'urgence doit être valide pour 2022 2023 ; les médicaments correspondants doivent être fournis en nombre suffisant pour chaque site fréquenté. (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice, le protocole ; le tout placé dans un sac léger)
Après dépôt du dossier complet : Les agents du Guichet Unique vous donnent accès aux calendriers des activités dans les meilleurs délais. (Attention l'accès aux plannings et aux activités peut prendre plusieurs jours (voir règlements intérieurs))	

Le KIOSQUE FAMILLE : Le portail famille pour faciliter vos démarches d'inscription, de réservations aux activités et de paiements, mais aussi transmettre ou consulter des documents, règlements intérieurs, lire les flashes informations importantes, etc...

RESERVATIONS/ANNULATIONS des activités : dès la transmission du dossier unique, votre lien de connexion vous sera envoyé et vos réservations/annulations seront possibles sur toute l'année scolaire selon les limites horaires :

	Limite horaires de réservation/annulation pour chaque activité, entrez sur le planning en cliquant sur 'modifier', puis cocher ou décocher, et terminez en enregistrant vos actions en bas de page.
Restauration scolaire	Toute modification doit intervenir au plus tard avant 10h du matin le vendredi précédent la semaine concernée
Accueil périscolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	
périscolaire MERCREDI	
ALSH centre de loisirs (vacances scolaires)	Toute modification doit intervenir au plus tard avant 11h du matin le jeudi précédent la semaine de réservation concernée

N.B. : Ces conditions sont applicables même en passant directement par le service Guichet Unique.

FACTURATIONS DES ACTIVITES : La Facture Unique

Les factures sont établies selon les règlements intérieurs et tarifaires votés en Conseil Municipal. Elles sont produites à terme échu, transmises par mail au début de chaque mois suivant les consommations, et à payer avant le dernier jour du mois. (vous pouvez cocher envoi des factures par courrier)

Types de paiement possibles : Paiement internet sur votre Kiosque Famille « PAYER EN LIGNE »
auprès du service GU : Espèces, Chèques (sur place ou envoyé par courrier), Carte bancaire, CESU pour l'accueil périscolaire, l'alsh (hors repas), crèche, halte garderie...

Vous avez des enfants en crèche, halte garderie ? La Facture Unique fera également apparaître leurs heures de garde dans nos structures Petite Enfance ; types de paiement identiques à ceux énoncés ci-dessus.

La Ville organise ses activités municipales à destination des enfants selon les règlements intérieurs et tarifaires en vigueur, votés par le Conseil Municipal. Ces documents sont consultables sur le site de la Ville et sur le Kiosque Famille. **A PARTIR du 01/09/22 : applications des nouveaux règlements intérieurs.**

Vous pouvez aussi à tout moment consulter le site de la Ville de Nogent-sur-Oise, page KIOSQUE FAMILLE

COORDONNEES

Accueil du public au Guichet Unique : Hôtel de ville, 74 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise

Lundi : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ;

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 03. 44. 66. 30 .54 Mail : kiosque@nogentsuroise.fr

Responsable temps Restauration scolaire : 03 44 66 30 59 - scolaire@nogentsuroise.fr

Les Restaurations scolaires :

Restaurant Berthelot : 03. 44. 74. 61. 73

Restaurant Coteaux : 03. 44. 71. 95. 88

Restaurant Château : 07. 70. 21. 51. 02

Restaurant Carnot : 03. 44. 27. 54. 20

La Coordination Périscolaire : 06.19.42.34.22 - 03.44.66.30.36 - scolaire@nogentsuroise.fr

Accueils Périscolaires :

Obier 07 50 12 03 61 / Berthelot (école Paul Bert) 06 29 55 54 41 / Jean Moulin 07 50 12 03 65

Carnot 03 44 27 54 20 / Serge Lamarche (Ecoles Charpak et Côteaux) 03 44 71 73 30

La Coordination Centre de Loisirs : 06.60.94.22.11 - 03.44.66.30.12 - jeunesse@nogentsuroise.fr

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :

Centre de Loisirs Berthelot (enfants scolarisés en élémentaire) : 03.44.74.96.10 - 03.75.19.01.48 / 06.31.78.96.43

Centre de Loisirs Coteaux (enfants scolarisés en maternelle) : 03 44 71 95 88 - 06.29.52.54.42

Centre Anim'Ados : 03 44 66 30 13 - 06.58.06.3275